Ligue de l'enseignement de l'Yonne
57 avenue des Clairions

89000 Auxerre
Tél. : 03 86 51 32 35

Auxerre, le 10/07/2012

FORMATION DES BENEVOLES ET DES RESPONSABLES ASSOCIATIFS

Alors que la vie associative est sans cesse rendue plus complexe par l'augmentation des tâches techniques (montages d'actions, demandes de subventions, exigences dans la comptabilité, etc.), il s'avère nécessaire de permettre aux bénévoles de s'outiller pour mieux agir sur le cadre associatif.
Garants de la vie démocratique et du cadre légal de l'association, les bénévoles doivent pouvoir se former.

C'est pour cela que la Ligue de l'enseignement de l'Yonne, soutenue au titre du FDVA, met à disposition de ses associations affiliées un programme de formation pour les bénévoles et les responsables associatifs. Il s'agit notamment de :

1- Renforcer les compétences des bénévoles
2- Leur permettre de renforcer leurs compétences techniques dans les domaines de la gestion d'une association
3- Dynamiser la vie associative du département

Cette formation est entièrement prise en charge par la Ligue de l'enseignement. Vous trouverez ci-après le programme ainsi qu'une fiche d'inscription.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter Emilie FAYE par téléphone au 03 86 51 32 35, ou par courriel : associations@laligue.org.

Bulletin d'inscription pour la formation des bénévoles associatifs - 2012

A retourner à *Ligue de l'enseignement, service vie associative, 57 avenue des Clairions, 89000 AUXERRE*

ou par mail : associations89@laligue.org

<u>Nom de l'association</u> :

<u>Adresse du siège social</u> :

Nom et prénom du participant	Adresse du participant	N° de téléphone et mail du participant	Fonction au sein de l'association	Numéro du ou des modules souhaités

Programme de formation :

Module 1	Date	Lieu	Titre	**L'association, mode d'emploi**
	Mardi 25 septembre 2012 De 18h à 20h45	Auxerre (le lieu de la formation sera précisé une semaine avant par courriel)	Objectifs	- Connaître les principes fondamentaux des associations loi 1901, leur structuration - Connaître les fondamentaux du projet associatif et l'organisation de l'association
			Description	➢ Situer les principes fondamentaux de la loi de 1901 par rapport aux autres regroupements ➢ Cerner l'évolution du monde associatif et ses relations avec les pouvoirs publics ➢ La loi 1901 : une liberté publique et contractuelle Principes et mise en œuvre ➢ La rédaction des statuts ➢ Le projet associatif : qu'est-ce que c'est ? ➢ Mobilisation des notions pour conduire et développer son projet associatif ➢ L'administration et l'organisation d'une association (statuts, règlement intérieur, notion de membre…)
Module 2	Date	Lieu	Titre	**Les acteurs de l'association**
	Mardi 9 octobre 2012 De 18h à 20h45	Auxerre (le lieu de la formation sera précisé une semaine avant par courriel)	Objectifs	- Apprendre à gérer son association au quotidien - Connaitre les différents statuts dans l'association et leurs spécificités - Connaitre les rôles, droits et devoirs de chacun, et les responsabilités qui en découlent - La fonction employeur et l'association
			Description	➢ Participer aux organes statutaires d'une association ➢ Les instances décisionnelles, leur organisation et fonctionnement (Assemblée Générale, Conseil d'Administration,… ➢ Le rôle des dirigeants associatifs, leurs responsabilités et celle de l'association ➢ Prendre en compte la spécificité des différents acteurs intervenant dans les associations : statuts et rôles des salariés, bénévoles et/ou volontaires ➢ La fonction employeur de l'association et les procédés simplifiés d'emploi ➢
Module 3	Date	Lieu	Titre	**Mobilisation des bénévoles et communication**
	Mardi 23 octobre 2012 De 18h à 20h45	Auxerre (le lieu de la formation sera précisé une semaine avant par courriel)	Objectifs	- Comprendre les logiques du bénévolat pour mieux développer son projet - Acquérir les bases d'une bonne communication
			Description	➢ Mieux communiquer ➢ Donner une place à chacun ➢ Le recrutement et la fidélisation des bénévoles ➢ Favoriser la prise de paroles et la participation active ➢ Prévoir et assurer le renouvellement des dirigeants

Module 4	Date	Lieu	Titre	**Financements publics de l'association**
	Mardi 13 novembre 2012 De 18h à 20h45	Auxerre (le lieu de la formation sera précisé une semaine avant par courriel)	Objectifs	Connaitre son projet associatif et appréhender les possibles financements publics et les différentes démarches administratives à effectuer
			Description	➢ Mieux connaitre le projet associatif ➢ Travailler à la réalisation d'un document de présentation de projet ➢ Connaitre les différents moyens de financements publics ➢ Savoir faire une demande de subvention
Module 5	Date	Lieu	Titre	**Financements privés de l'association**
	Mardi 27 novembre 2012 De 18h à 20h45	Auxerre (le lieu de la formation sera précisé une semaine avant par courriel)	Objectifs	Connaitre son projet associatif et appréhender les possibles financements privés
			Descriptions	➢ Mieux connaitre le projet associatif ➢ Travailler à la réalisation d'un document de présentation de projet ➢ Connaitre les différents moyens de financements privés et les différents types de partenariat possible avec les entreprises ➢ Savoir faire une demande de subvention et monter un dossier de sponsoring ou de mécénat
Module 6	Date	Lieu	Titre	**Comptabilité de l'association (intervenant)**
	Mardi 11 décembre 2012 De 18h à 20h45	Auxerre (le lieu de la formation sera précisé une semaine avant par courriel)	Objectifs	Connaitre les fondamentaux de la comptabilité associative
			Descriptions	➢ Les obligations légales et statutaires ➢ Les enregistrements (notions débit et crédit) ➢ Les documents comptables et de gestion ➢ De la comptabilité de trésorerie à celle d'engagement